Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID: 029-252901145-20231215-C2023041\_DOB-DE



# Délibération n° C2023-041 du comité syndical Séance du 15 décembre 2023

Débat d'Orientations Budgétaires

Nombre de délégués en exercice : 71

Nombre de délégués présents : 42

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de votants : 52

Le quinze décembre deux mille vingt-trois, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, convoqué le 7 décembre 2023, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents: Secteur d'ABERS/IROISE: François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin) reçu pouvoir de Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Gildas FOREST (Brélès), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda) Secteur du CAP-SIZUN: Rémy LE COZ (Plouhinec), René SOUBEN (Mahalon), Patrick TANGUY (Le Juc'h) Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) Secteur de CROZON-CHATEAULIN: Xavier BOREL (Le Faou) recu pouvoir de Philippe BRUN (Crozon) Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN: Christophe BELE (Kernouës), Pierre-Victor CHARBONNET (Plounéour-Brignogan-Plages), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON: Jean-Pierre GILET (Mespaul), Daniel LE SAINT (Sizun) reçu pouvoir de Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau), Francis MOINE (Lanhouarneau) reçu pouvoir de Jean JEZEOUEL (Plougourvest) Secteur de MORLAIX: François GIROTTO (Plouégat-Moysan) reçu pouvoir de François GIROTTO, François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) reçu pouvoir de Nathalie BERNARD (Plougasnou), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) Secteur du PAYS BIGOUDEN: Michel BUREL (Plovan) reçu pouvoir de Christian LOUSSOUARN (Combrit) Secteur de QUIMPER: Laure CARAMARO (Fouesnant), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), André LAUDEN (Plonéis), Jean L'HARIDON (Landudal) reçu pouvoir de Pascal MIOSSEC (Langolen) Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU: Jean-Louis BLOT (Névez), Alain PELIZZA (Saint-Yvi), Jacques RANNOU (Rosporden), Michel TANGUY (Trégunc), Marie-José TOULLEC (Bannalec) Collège des EPCI: Jean-Louis BUANNIC (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud), Jean-Noël EDERN (Haut Léon Communauté) reçu pouvoir de Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) reçu pouvoir de Yves ROBIN (Porspoder), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Gilles SALAUN (Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay) reçu pouvoir de Joël BLAIZE (Plomodiern)

Excusés: Christian LOUSSOUARN (Combrit) - Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau) - Pascal MIOSSEC (Langolen) - Nathalie BERNARD (Plougasnou) - Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon) - Jean JEZEQUEL (Plougourvest) - Philippe BRUN (Crozon) - Joël BLAIZE (Plomodiern) - Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) - Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) - Pascal LE GOFF (Plogonnec) - Alban LE ROUX (Carantec) - Yves ROBIN (Porspoder)

#### Assistaient en outre :

 Services du SDEF: Jacques MONFORT, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY et Jérémy GEFFROY

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID: 029-252901145-20231215-C2023041\_DOB-DE

## Débat d'Orientations Budgétaires

### Délibération N° C2023-041

Le présent rapport est établi conformément au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Le rapport est présenté par Antoine COROLLEUR qui remercie le directeur et les services du SDEF pour le travail accompli à l'élaboration de ce document très complet en application de la réglementation.

Les grandes lignes du rapport sont :

### I. Présentation de la structure, bilan et perspectives

- 1. Bilan 2023 et prévisions 2024
  - a. Les Statuts
  - b. L'énergie
  - c. Le Numérique
  - d. Réseaux électriques et éclairage public et communications électroniques
- 2. Les projets d'évolution pour 2024
  - a. Réseaux de gaz
  - b. Les réseaux de chaleur
  - c. Le règlement financier
  - d. Les travaux sur les bâtiments
  - e. Programmes FACE et PAMELA

#### II. Evolution des dépenses et des recettes du budget principal

- 1. Les recettes de fonctionnement
  - a. La redevance R1
  - b. La taxe sur l'électricité
  - c. La participation des communes en éclairage public
  - d. Les remboursements des frais de mise à disposition de services
  - e. La maitrise d'œuvre pour le compte de Mégalis Bretagne
- 2. Les dépenses de fonctionnement
  - a. Les frais d'administration générale
  - b. L'entretien maintenance éclairage public
  - c. Les frais de personnel
  - d. Autres charges de gestion et reversement TCCFE
  - e. Charges financières
- 3. Les recettes d'investissement
  - a. Les subventions du CAS-FACE
  - b. La redevance R2
  - c. Les participations des collectivités
- 4. Les dépenses d'investissement
  - a. Les travaux sur les réseaux de basse tension
  - b. Les travaux d'éclairage public
  - c. Les opérations pour compte de tiers

#### III. Evolution des dépenses et des recettes du budget « Production d'énergie »

# IV. Evolution des dépenses et des recettes du budget « communications électroniques »

V. Evolution des dépenses et des recettes du budget « IRVE »

Envoyé en préfecture le 05/04/2024 Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID: 029-252901145-20231215-C2023041\_DOB-DE

# VI. Présentation des engagements pluriannuels et autorisations de programme VII. Structure et gestion de la dette

En cours et à l'issue de la présentation du rapport, le comité débat sur les orientations et notamment sur :

- La poursuite des investissements sur les réseaux d'électrification reste soutenue. Une enveloppe complémentaire par suite de la tempête Ciaran a été déposée auprès du FACé pour une dépense éligible supérieure à 2 millions d'euros.
- L'évolution de la perception de la TCCFE qui est désormais versée à l'Etat par les fournisseurs d'énergie, l'Etat reversant celle-ci par 1/12ème aux AODE. Son évolution sera de 1,6% par rapport à l'an passé.
- Le président informe que le SDEF a perçu 600 000 € de fonds vert. Un nouveau dossier sera déposé en 2024.
- De nouvelles bornes seront installées. Il faut être prudent et bien évaluer les lieux d'implantation car le secteur privé, notamment les supermarchés mais aussi de grands groupes nationaux déploient également des bornes, essentiellement des superchargeurs.
- La poursuite des investissements sur les réseaux d'électrification : 49 millions HT de réalisés en 2022 et 55 millions de prévus en 2023 ; Les investissements restent soutenus.

Le rapport d'orientation budgétaire est acté par le comité.

Le 08 mars 2024

Antoine COROLLEUR, Président du SDEF

& Coule

Pierrot BELLEGUIC Secrétaire de séance

1311-1-